
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 – 182 DU 09 AVRIL 2025
portant nomination au Ministère de l'Energie, de l'Eau et
des Mines.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-001 du 06 janvier 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2024-896 du 17 avril 2024 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines ;
- sur** proposition du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 avril 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines dans les fonctions ci-après :

- Directeur adjoint de cabinet
monsieur **Dine Mahma SALIOU**
- Directeur départemental de l'Energie, de l'Eau et des Mines de l'Atacora
monsieur **Elyassoum M. P. SEFANDE**
- Directeur départemental de l'Energie, de l'Eau et des Mines du Borgou
monsieur **Ayodélé Mispard AGANI**
- Directeur départemental de l'Energie, de l'Eau et des Mines des Collines
monsieur **Barthélémy Vidjogni LANDEKO**

- Directeur départemental de l'Energie, de l'Eau et des Mines du Littoral monsieur **Roland DA HEFA**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 09 avril 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre de l'Énergie,
de l'Eau et des Mines,



Kingnidé Paulin AKPONNA

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – C.COM 2 – HAAC 2 – CES 2 – HCJ 2 – MEF 2 – MEEM 2 – AUTRES
MINISTÈRES 19 – SGG 4 – INTERESSES 05 – JORB 1.